



Bourg-sous-La Roche



Forges



Jean-Yole



Liberté



Pont Morineau



Pyramides



Saint-André d' Ornay



Val d' Ornay



Vallée Verte

La Roche-sur-Yon, le 10 juillet 2023

Nos réf. : EC/SD/GRH-2023

OFFRE D'EMPLOI VOIE EXTERNE

L'Association des Maisons de Quartier Yonnaises (A.MA.Q.Y.) recrute :
Lieu de travail : Maison de Quartier de la Vallée Verte.

Conseiller numérique Comité de Quartier de la Vallée Verte

**Contrat à Durée Déterminée de 3 ans –
Temps Plein 35 heures hebdomadaires**

Classification au Groupe B – Indice 255
de la Convention Collective E.C.L.A.T.

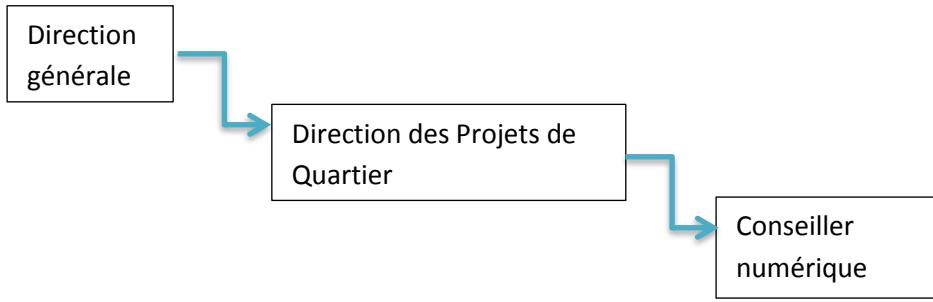
SALAIRE BRUT MENSUEL de base : 1 745 €
(+ prime annuelle + œuvres sociales du CSE)

Candidature à adresser par mail de préférence
à l'adresse suivante : amaqy@amaqy.fr

Adresser lettre de candidature et CV à :

Madame la Directrice
Association des Maisons de Quartier Yonnaises - A.MA.Q.Y.

Fiche de poste CONSEILLER NUMÉRIQUE

FICHE DE POSTE	NOM DE L'ASSOCIATION
<i>Conseiller numérique</i>	AMAQY –Association des Maisons de Quartier Yonnaises – 24 rue Goscinny 85000 LA ROCHE SUR YON
MISSION ET FINALITÉ DE L'EMPLOI	SECTEUR / SERVICE
<p>Le conseiller numérique est un salarié de l'AMAQY agissant sous contrôle du président et par délégation de la direction générale et par délégation de la direction des projets de quartier.</p> <p>Le conseiller numérique est un professionnel de l'action socio-culturelle.</p>	
POSITION DANS L'ORGANIGRAMME	CLASSIFICATION
 <pre>graph LR; DG[Direction générale] --> DPQ[Direction des Projets de Quartier]; DPQ --> CN[Conseiller numérique]</pre>	<p>Le conseiller numérique est recruté en Contrat à Durée Déterminée de 3 ans sur un temps plein à hauteur de 35 heures hebdomadaires (Convention Collective Nationale ECLAT).</p> <p>Groupe B indice 255</p> <p>Durée du travail : article L 212-15-3 du Code du Travail.</p> <p>Son temps de travail est réparti comme suit : du mardi au samedi.</p>

DOMAINES D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS	
<p>Le conseiller numérique a pour missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'animation de l'EPN (Espace Public Numérique) - La mise en place d'actions avec toutes les maisons de quartier. <p>► L'animation de l'EPN et la mise en place d'actions sur l'ensemble des maisons de quartier</p> <p>Le conseiller numérique devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accueil régulier du public à l'EPN et sur l'ensemble des quartiers • Soutenir les publics lors des temps de consultation libres • Accompagner l'accès aux diverses innovations numériques dans l'espace public • Initier les publics à tous les usages numériques, en particulier grâce à des projets d'animation novateurs • Participer au développement d'une liaison efficace entre les intervenants divers du site et encourager le développement de multiples partenariats (avec les autres maisons de quartier, avec les associations développant des projets numériques sur la ville de La Roche-sur-Yon) • Organiser des permanences d'apprentissage et d'accès à l'E-administration : conseils, recherches, orientation, démarches administratives diverses et, en particulier, en matière de recherche d'emploi • Créer les conditions nécessaires à l'atténuation des disparités sociales, culturelles et technologiques en développant des échanges conviviaux et en apportant de nouveaux outils d'expression, de communication, et d'expérimentation (laboratoire de fabrication, espaces dédiés...). 	<p>► La gestion technique de l'EPN</p> <p>Le conseiller numérique participera à la bonne gestion des moyens techniques et leur constante adaptation aux besoins de l'activité de l'association, pour cela il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte des publics accueillis et veiller à respecter la cible public prioritaire.

COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	
<p>Savoirs / connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les acteurs du champ socio-culturel. • Maîtriser l'outil informatique bureautique (Word, Excel, Internet, etc.) • Etre en capacité d'accueillir tous les publics, de recueillir leurs attentes • Etre en capacité d'encadrer, gérer et réguler des groupes • Etre en capacité d'élaborer et de mettre en œuvre un projet dans ses différentes étapes • Etre en capacité d'organiser un programme d'activités dans un rythme annuel ou pluri annuel • Maîtriser une expression orale et écrite et savoir adapter son discours au public visé • Faire preuve d'une capacité à se documenter et à utiliser des ressources (personnes et documents) 	<p>Savoirs faire / aptitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire l'animation de l'EPN • Conduire des actions autour du numérique pour l'ensemble des maisons de quartier • Garantir un climat de travail serein et détendu.
<p>Savoirs être / attitudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un esprit créatif et positif. • Avoir un esprit d'initiative et être force de proposition. • Faire preuve d'autonomie, de rigueur et de bonne organisation • Etre à l'écoute de l'environnement. • Etre à l'écoute et réactif vis à vis de tous les publics • Avoir de fortes capacités relationnelles auprès de tous les publics • Capacité à anticiper et à avoir une vision à long terme de son action. 	

SPÉCIFICITÉS DU POSTE	MOYENS MIS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> • Permis B obligatoire et véhicule • Travail en soirée fréquent, le weekend et jours fériés possible • Formation obligatoire prise en charge par l'Etat : déposer sa candidature sur <u>conseiller numérique</u> • Certificat de compétences professionnelles « <i>Accompagner différents publics vers l'autonomie des technologies, services et médias numériques</i> » • + certification Pix qui valide les compétences numériques. • Double certification obtenue à l'issue de la formation assurée par l'Etat ouverte à tous (3 semaines à 4 mois selon le profil du candidat) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vélos électriques pour les déplacements professionnels
	<p data-bbox="1320 803 1671 835">RÉDACTION ET MISE À JOUR</p> <p data-bbox="1136 843 1657 874">Fiche de poste mise à jour le 11 juillet 2023</p> <p data-bbox="1136 906 1554 938">Pris connaissance par le salarié le :</p>